

Journal de pharmacie et de chimie

Académie nationale de pharmacie (France). Auteur du texte.
Journal de pharmacie et de chimie. 1896-01-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

J. LEFORT

Le Comité du Journal est cruellement frappé. Au commencement de l'année dernière, il perdait son président, J. Regnaud. Son successeur, J. Lefort, vient de nous être enlevé subitement, car il présidait notre réunion mensuelle deux jours avant sa mort, et jamais son esprit ne nous avait paru plus net et son cœur plus affectueux.

Il est mort à Pierrefonds, où il était allé passer les vacances de Pâques avec ses enfants et ses petits-enfants.

Nos deux collègues, MM. Planchon et Marty, ont prononcé sur sa tombe les discours suivants :

« Messieurs,

« Le collègue à qui nous rendons en ce moment les derniers devoirs était membre honoraire de la Société de Pharmacie de Paris, après en avoir été pendant de longues années un des membres les plus actifs. Nous ne pouvons oublier l'affectueux intérêt qu'il ne cessait de lui témoigner et c'est pourquoi nous tenons à apporter en ce lieu et à cette heure l'expression de nos douloureux regrets. Il appartenait à une autre compagnie que la nôtre de résumer sa vie et de vous rappeler ses travaux; mais si l'Académie de Médecine, en l'appelant dans ses rangs, avait donné à ses travaux leur légitime couronnement, nous avons bien le droit de dire que c'est au sein de notre Société qu'il avait déployé sa féconde activité et préparé ses succès. Il y était entré depuis longtemps déjà, en 1854, à une époque prospère, où une pléiade d'hommes de mérite apportaient aux séances les résultats de leur expérience et de leur talent. Il y fit immédiatement bonne figure. Les tables du *Journal de Pharmacie* et les comptes rendus des séances témoignent du nombre et de la variété de ses communications sur les eaux minérales, les sels, les principes

actifs des végétaux, les matières colorantes. C'est en écoutant l'exposition de ces sérieuses études que ses collègues académiciens apprirent à le connaître, à l'apprécier, et que naquit dans leur esprit le désir de l'introduire dans l'enceinte où ils s'étaient déjà fait leur place.

« Mais les recherches de la science ne sont qu'un des côtés de la vie d'une société même scientifique. Les rapports agréables, qui font le charme de ces réunions, tiennent avant tout au caractère des associés. La loyauté parfaite, la foncière honnêteté, la simplicité et la modestie de notre collègue, lui attiraient les sympathies en même temps que l'estime. Ces qualités donnaient une grande autorité aux propositions qu'il soumettait pour le bien commun aux appréciations de ses collègues. En 1871, elles lui valurent les honneurs de la présidence et quand l'âge l'engagea à se retirer du mouvement actif de nos séances pour demander l'honorariat, ce fut avec un vif regret que la Société le vit persister dans cette décision.

« Du reste, à son point de vue, il ne cessait point pour cela de s'associer à nos travaux. Collaborateur du *Journal de Pharmacie* depuis 1875, il regardait cet organe de la Société comme un lien direct avec elle et il témoignait souvent ce sentiment dans les réunions du Comité. Dans ce cadre plus intime, ses qualités aimables prenaient un charme plus pénétrant. Il avait beaucoup travaillé pour le journal : il ne nous marchandait ni son temps ni sa peine. A deux reprises, il avait, avec un grand désintéressement, fait à lui seul la table des séries, travail ingrat, dont il s'étonnait presque qu'on lui témoignât quelque reconnaissance. Depuis la mort de Regnaud, il était notre doyen, et nous avions naturellement et spontanément pour lui une très affectueuse déférence, dont il était certainement heureux. Vendredi dernier, il était encore à son poste, et c'est une vraie satisfaction pour nous de songer qu'il a pu jusqu'au bout jouir de ces bonnes réunions. Aussi, de même qu'il les rapprochait dans son cœur, venons-nous associer notre Comité à la

Société de Pharmacie, dans nos hommages à sa mémoire, dans nos regrets de sa perte, et dans l'expression de notre sympathie pour ses enfants, qui dans leur piété filiale nous ont, en toute occasion et particulièrement dans cette dernière épreuve, affirmé les sentiments affectueux de leur père pour ses collègues. »

M. Marty, au nom de l'Académie de Médecine, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« L'émotion que la perte de son regretté et vénéré doyen a causée à l'Académie de médecine n'est pas encore apaisée et déjà un nouveau vide se fait dans ses rangs, et j'ai le douloureux devoir d'adresser, au nom de notre Société, un suprême adieu, de rendre un dernier hommage au collègue estimé et aimé que la mort vient d'enlever si brusquement à notre affection.

« Jules Lefort naquit à Bourbon-l'Archambault (Allier), le 26 juillet 1819. Il se sentit, de bonne heure, attiré vers les sciences physico-chimiques; Millon le compta pendant quelque temps au nombre de ses élèves et lui inspira le goût des recherches scientifiques.

« Ainsi, le voyons-nous d'abord interne et lauréat des hôpitaux civils de Paris, puis, en 1845, pharmacien de 1^{re} classe de l'École supérieure de Paris. C'est à Ganat (Allier), qu'il débute dans l'exercice de sa profession; en 1850, il vient à Paris, prend la succession de Seguin et, en 1862, quitte définitivement la pratique professionnelle pour se consacrer exclusivement à ses travaux de prédilection. De 1856 à 1861, il avait été proclamé quatre fois lauréat de l'Académie de Médecine.

« Nous le retrouvons maintenant mêlé plus étroitement au monde scientifique : il est vice-président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris; président de la Société de Pharmacie de Paris, et enfin, en février 1872, membre de l'Académie de Médecine. En 1864, il avait été nommé chevalier de Légion d'honneur.

« Sa facile intelligence et son esprit de recherche le portèrent à des études variées. M. Lefort a publié, en effet, un grand nombre de travaux se rapportant à la chimie pure ou appliquée, et à la pharmacie; mais ses principales recherches ont trait à l'hydrologie médicale dont il avait fait depuis longtemps son étude de prédilection. Elles se trouvent réunies et condensées dans un ouvrage qu'il a publié, véritable *Traité de Chimie hydrologique*, comprenant des notions générales d'hydrologie et toute la technique de l'analyse chimique des eaux douces et des eaux minérales. Ce Traité, établi avec la sollicitude d'un savant et d'un praticien consciencieux, a eu deux éditions; il servira de code et de guide à tous ceux qui s'occupent de recherches hydrologiques. Il a valu à son auteur une récompense de l'Académie des sciences.

« Il serait trop long d'énumérer ici les recherches faites par M. Lefort, sur un grand nombre de sources d'eaux minérales et les divers travaux qu'il a publiés à ce sujet. Il suffira de mentionner ceux qui se rapportent à l'aération des eaux potables, à l'analyse des eaux sulfureuses, aux sources de Royat, de Châteauneuf, de Neyrac, de Plombières, de Saint-Alban, de Nérès, d'Uriage, de Sail-les-Chateumorand (*cæsium* et *rubidium*), de Saint-Nectaire, de la Bourboule (*arsenic*), de Salles d'Aude, etc., etc., et de rappeler sa collaboration à la rédaction d'un ouvrage des plus importants : le *Dictionnaire général des Eaux minérales et d'Hydrologie médicale*.

« Parmi les travaux se rapportant à la chimie pure ou appliquée et à la pharmacie publiés par M. Lefort, signalons : un mémoire sur les hydrates d'oxyde de chrome; un autre sur les combinaisons multiples de l'acide tungstique; un travail sur l'atropine et sa répartition dans les différentes parties de la plante qui la fournit; deux études sur l'émétine et son dosage dans la racine d'ipécacuanha; un mémoire sur les graines des nerpruns tinctoriaux et sur l'analyse des nerpruns; une étude chimique sur le champignon comestible; un travail sur la présence du glucose dans l'organisme animal, fait en collaboration

avec M. *Poiseuille* et qui valut aux auteurs une citation à l'Académie des sciences; enfin une étude comparative des ipécacuanhas du Brésil et de la Nouvelle-Grenade, au point de vue de leur richesse en émétine.

« Mentionnons encore un traité intitulé : *Chimie des couleurs pour la peinture à l'eau et à l'huile*, ouvrage très étendu, dans lequel l'auteur fait connaître la préparation, la composition chimique et l'action toxique de toutes les matières colorantes que l'on trouvait alors dans le commerce.

« Disons enfin que, depuis 1875, M. Lefort collaborait à la rédaction du *Journal de Pharmacie et de Chimie*.

« L'œuvre scientifique de M. Lefort se recommande, comme on le voit, par le nombre et la variété des recherches, par l'importance scientifique de plusieurs d'entre elles et surtout par l'étude approfondie qu'il a faite de toutes les questions qui se rattachent à l'hydrologie médicale. Aussi l'Académie de Médecine le maintint pendant longtemps membre de la Commission des Eaux minérales, où sa compétence faisait autorité.

« On peut dire de Lefort qu'il fut un savant modeste, un praticien intègre et un homme de bien. Il nous sera permis de rappeler l'esprit aimable et le cœur dévoué de celui que nous avons perdu. Tous ceux qui l'ont approché garderont le souvenir de cette nature si sympathique, de cette affabilité qui attirait et attachait tout d'abord. L'âge, qui n'avait en rien diminué ses brillantes facultés et son ardeur pour l'étude, avait imprimé à ses traits un cachet de bienveillance et de douceur d'un charme particulier.

« Notre cher collègue avait éprouvé, tout dernièrement, les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Mais sa nature énergique en avait triomphé et, en le voyant, il y a quelques jours à peine, si calme et si souriant, on n'aurait jamais pu soupçonner sa fin prochaine. Cependant, le 6 avril, Lefort s'est éteint doucement, sans souffrance, entre les bras de son fils bien-aimé.

« Au nom de l'Académie de Médecine, je vous dis adieu, cher et regretté collègue. Votre souvenir restera à jamais

gravé dans le cœur de tous ceux qui vous ont connu. Puisse cette pensée consolante adoucir le chagrin de votre famille éplorée. »

TRAVAUX ORIGINAUX

Sur l'hydrolyse du raffinose (mélitose) par les ferments solubles;
par M. Em. BOURQUELOT.

Le *raffinose* a été découvert dans certains sucres de raffinerie, par Loiseau (1876). Il a été retrouvé dans la betterave, dans les semences de coton (*gossypose*), dans l'orge, dans le blé en germination. Son identité avec le *mélitose* de la manne d'*Eucalyptus* a été établie par Tollens. Ce sucre a donc une certaine importance en physiologie végétale.

Comme le sucre de canne, le raffinose est un *polyglucose*; mais tandis que le premier de ces sucres, hydrolysé par les acides donne deux sucres simples, dextrose et lévulose, le second en fournit trois : dextrose, galactose et lévulose. En d'autres termes et en suivant la nomenclature de Scheibler, le sucre de canne est un *hexobiose*, et le raffinose un *hexotriose*, $C^{18}H^{32}O^{16}$.

Des recherches déjà anciennes ont établi que le raffinose est hydrolysé par les ferments solubles que sécrète la levure, et l'on a attribué cette hydrolyse à l'invertine.

Il y a quelques mois, Pautz et Vogel (1) ont annoncé que la muqueuse de l'intestin grêle du chien n'exerce aucune action sur le raffinose et, tout récemment, Em. Fischer et W. Niebel (2) ont constaté, à leur tour, qu'il en était de même pour la muqueuse de l'intestin grêle du cheval.

Ces observations négatives présentent un grand intérêt : car, étant donné que le sucre de canne est dédoublé par ces mêmes muqueuses, il s'ensuit que le ferment soluble

(1) Pautz et Vogel. *Zeitschrift für Biologie*, XXXII, p. 304, 1895.

(2) Em Fischer et W. Niebel. Ueber das Verhalten der Polysaccharide gegen einige thierische Secrete und organe. *Sitzungsb. d. kön preussischen Ak. d. Wiss. zu Berlin*, 30 janvier 1896.